



14.9.2010

**0241/2010/err01**

## **ERRATUM/ADDENDUM**

au rapport

sur la mise en œuvre de la législation européenne visant à la protection de la biodiversité  
2009/2108(INI)

Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire

Rapporteuse: Esther de Lange  
0241/2010

Proposition de résolution

**Le paragraphe 30 devient le visa 14 bis avec la formulation suivante:**

- vu les conclusions formulées par des experts indépendants dans l'étude intitulée "Application au niveau national de la directive du Conseil "Habitats" (PE 410.698 - Département thématique C, 2009) sur l'application de la directive "Habitats", en ce qui concerne l'absence d'évaluation des options alternatives aux projets et des effets cumulatifs de ceux-ci, la gestion inadéquate des sites et, lorsque des mesures compensatoires sont décidées, l'absence de vérification de ces mesures et le fait qu'elles sont souvent mises en œuvre trop tard, si tant est qu'elles le soient;

*(Concerne toutes les versions linguistiques.)*

**Le paragraphe 5 bis suivant est ajouté:**

5 bis. souligne que selon des études en cours, comme l'étude TEEB, l'impact de la perte de biodiversité sur la prospérité est estimée actuellement à quelque 50 milliards d'euros par an (soit un peu moins de 1 % du PIB) et qu'il pourrait passer en 2050 à 14 000 milliards d'euros, soit 7 % du PIB annuel estimé;

*(Concerne toutes les versions linguistiques.)*

**Le paragraphe 87 est libellé comme suit:**

87. souligne la nécessité d'élaborer une base de référence claire, à partir de laquelle la Commission pourrait mesurer les progrès accomplis par rapport aux (sous-)objectifs fixés; se félicite, à cet égard, du travail réalisé par l'Agence européenne pour l'environnement en ce qui concerne le système d'information européen sur la biodiversité (BISE) et le niveau de référence en la matière, deux outils qui contribueront utilement à améliorer et à affiner la politique dans ce domaine, en particulier dans le cadre du plan stratégique que la Commission est occupée à élaborer; souligne qu'il est préférable d'utiliser les données disponibles au lieu d'insister sur la collecte de nouvelles données;

*(Concerne toutes les versions linguistiques.)*